Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 485

Rubrik: Energie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ENERGIE

Le nucléaire lave plus blanc

L'Association suisse pour l'énergie nucléaire (ASPEA) n'aime pas le débat suscité par la prochaine votation sur l'initiative pour la sauvegarde des droits populaires en matière nucléaire. Elle l'a dit bien haut lors d'une récente conférence de presse. Son "argumentation", en bref!

Le problème, de purement technique qu'il est, est devenu politique. Evoquer les dangers potentiels de ces installations c'est de l'opportunisme utile à certains partis pour se faire valoir aux yeux de l'opinion.

Le fait que les experts eux-mêmes soient divisés ne trouble pas la belle assurance de l'ASPEA ; pour les professionnels de l'énergie atomique les seuls experts crédibles, compétents sont ceux désignés par les autorités; ce sont donc les gouvernements et les administrations qui, en attribuant une étiquette officielle à certains experts, leur décernent du même coup une qualification au-dessus de tout soupçon. Pourquoi ? Parce que les autorités ne peuvent se permettre de se tromper face à l'opinion publique! La boucle est bouclée : les gouvernements ne peuvent se tromper, ils choisissent donc les meilleurs experts qui eux-mêmes ne peuvent se tromper. Voyez d'ailleurs quels sont les scientifiques qui contestent le nucléaire : ceux qui n'ont pas de mandat officiel et qui n'en auront jamais puisqu'ils se trompent. Belle démonstration de logique scientifique.

L'attitude de l'ASPEA nous fait penser à cette récente information qui nous vient de Simplon-Village. Dans cette commune valaisanne, le salon-lavoir appartient à la municipalité. Le président a fait afficher un avis officiel demandant aux utilisateurs de n'utiliser à l'avenir que les produits Steinfels, à l'exclusion de ceux de la Migros ou d'autres marques qui occasionneraient des dommages aux installations. Interrogé le magistrat a volontiers admis qu'il n'a fait que suivre la recommandation d'un représentant de la maison Steinfels.

Le scénario est constant; les marchands-experts ne tolèrent pas qu'on marche sur leurs plates-bandes; ils savent ce qui est bon pour les machines à laver comme pour l'approvisionnement énergétique du pays; ils ne font pas de politique, ils sont trop sérieux pour cela.

Mais il est trop tard. Si l'ASPEA, par son intervention, n'a guère contribué à affermir sa crédibilité, elle a du moins clairement signifié qu'elle tient les citoyens pour des imbéciles. Quel que soit le résultat de la votation du 18 février prochain elle n'empêchera pas que le problème de l'énergie nucléaire reste un problème économique et politique et par là même un sujet sur lequel chacun peut légitimement se prononcer.

LAUSANNE

Services industriels : un référendum peut en cacher un autre

16 000 signatures récoltées en vingt jours pendant les fêtes de fin d'année, alors que 5000 suffisaient : le succès remporté à Lausanne par les auteurs (POP et CASAK) du double référendum lancé contre quatre postes du budget 1979 des Services industriels (SI) est la preuve du mécontentement qu'ont provoqué chez les citoyens-abonnés, les augmentations, souvent massives, de leurs factures de gaz et d'électricité nouvelle formule.

Le malaise était perceptible déjà lors de la séance du Conseil communal, le budget des SI n'ayant été accepté que par 37 voix (radicaux et libéraux) contre 19 (POP et quelques socialistes), avec un nombre élevé d'abstentions (outre le GPE et le PDC, la plupart des socialistes, qui avaient obtenu la création d'une commission chargée de réexaminer toute la politique des SI). La Municipalité, seule compétente pour fixer les tarifs du gaz et de l'électricité, ne trouvait donc que 37 radicaux et libéraux pour approuver les décisions qu'elle avait prises en la matière ! Celles-ci ne pouvant faire l'objet d'un référendum, le seul moyen de s'opposer aux nouveaux tarifs était de viser le budget des SI. D'où l'ambiguïté du vote des 27 et 28 janvier ! Personne ne réclame le retour à la situation antérieure, comme il est d'usage lors d'un référendum. Tous les partis qui préconisent le "non" (POP, PS, GPE, PDC) sont en effet d'accord sur ce point, ainsi que sur la nécessité de redéfinir la politique des SI...

Ce n'est qu'un début !

Au lendemain du refus — quasi certain — des quatre postes du budget des SI, que se passera-t-il ? Privés du budget, les SI devront proposer rapidement une solution acceptable par la majorité du Conseil communal (non compétente pour fixer les tarifs, mais que la Municipalité devra bien "consulter"), qui pourra alors voter le budget. Si cette solution n'est pas jugée satisfaisante, il ne restera aux opposants qu'à lancer un deuxième référendum !

La vague de mécontentement actuel était prévisible : elle est la conséquence de la politique suivie depuis des années par les SI qui, forts de l'apport qu'ils fournissent régulièrement à la caisse communale (en 1975, 12 millions, en 76 et 77, 10 millions), constituent un véritable Etat dans l'Etat, échappant en fait à tout contrôle. Les SI ont ainsi accumulé les erreurs (lors de la conversion au gaz naturel, par exemple), les maladresses (introduction simultanée d'une restructuration des tarifs et d'une augmentation de 4,5 pour cent, circulaire "d'information" peu explicite qui a donné après coup aux abonnés l'impression qu'on avait cherché à les tromper, etc.) et les décisions discutables (pénalisation des petits consommateurs, manque de clarté dans les accords, tous différents, passés avec les consommateurs industriels, tarif de faveur pour les abonnés "tout électrique", etc.).

Ce sont bien cette attitude et cette politique qui sont visées par les référendaires, contrairement à ce qu'affirme, dans sa propagande dif-